



Organisation de l'entreprise 2 (FORIF2)

Code du module	FORIF2
Unité capitalisable	Les outils de l'informatique (OUTIF)
Méthodes d'évaluations fixés	3
Métier / Profession	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.</p> <p style="text-align: center;">Sélective</p>
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti installe des ordinateurs de postes de travail, des appareils périphériques, des systèmes d'exploitation ainsi que des applications en suivant des indications spécifiques de l'entreprise. • L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel habituel au cours des entretiens. • L'apprenti intègre des composants de réseau dans un réseau existant. 	
Socles	
<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs. 	

2

L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de correction automatique.

Socles

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'élève a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3

L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise.
- L'apprenti connaît des bases du droit du travail et il les considère.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration.
- L'apprenti travaille consciencieusement et il respecte les délais.
- L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.

Socles

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 3 / 3

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0

